

Brève Vigie, 13 mai 2009

L'avenir de l'emploi peu qualifié en France

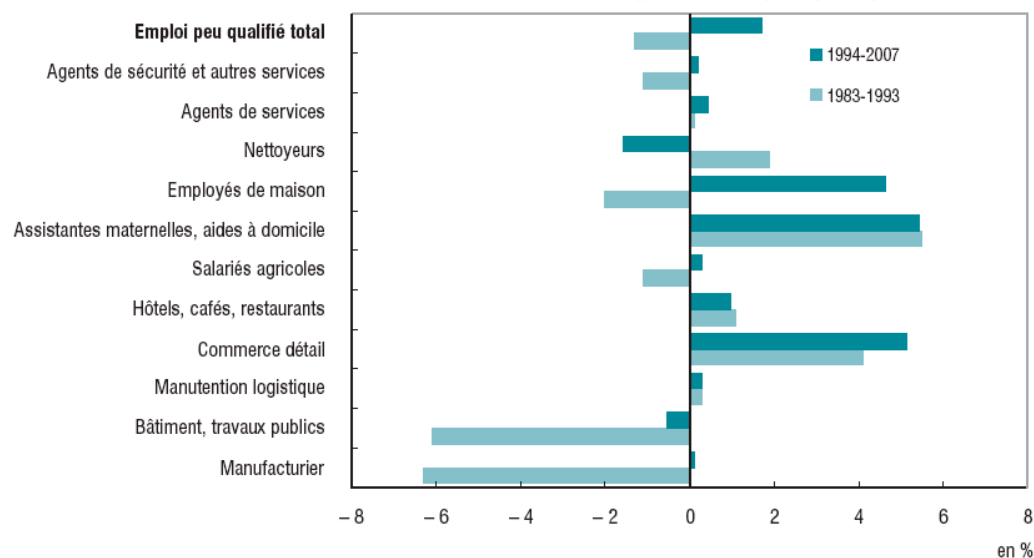
L'emploi peu qualifié concerne en France un actif occupé sur cinq. La part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi total devrait rester globalement stable, mais de possibles montées en qualification (dans le secteur des services à la personne surtout) pourraient s'opérer dans les années à venir.

Emploi peu qualifié ne signifie pas personne peu qualifiée : la part des diplômés occupant un emploi peu qualifié est d'ailleurs en hausse constante. L'emploi peu qualifié n'est pas non plus un emploi ne mobilisant aucune qualité, mais plutôt un emploi mobilisant des qualités invisibles ou non reconnues dans le processus de production, telles les qualités organisationnelles d'une aide ménagère, considérées comme féminines et allant de soi. On peut alors définir l'emploi peu qualifié comme un emploi ne requérant aucune formation spécifique pour être exercé. L'emploi peu qualifié peut alors être attribué à un certain nombre de familles professionnelles.

L'emploi peu qualifié a connu un essor remarquable entre 1994 et 2002 (+ 690 000 emplois) et entre 2003 et 2007 (+ 370 000 emplois). Dans le même temps, la structure de l'emploi peu qualifié s'éloigne des standards de l'emploi : les contrats à durée déterminée de court terme et les contrats à temps partiel sont fréquents, et les trajectoires professionnelles peu sécurisées (entre 1998 et 2003, plus de la moitié des personnes occupant un emploi peu qualifié ont quitté leur poste ou leur entreprise, passant en général par une période de chômage entre deux emplois).

On dénombre 12 secteurs caractéristiques de l'emploi peu qualifié : manufacture, bâtiment et travaux publics (BTP), manutention et logistique, commerce de détail, hôtellerie et restauration, agriculture, nettoyage, employés de maison, aides à domicile, assistantes maternelles, agents de service et agents de sécurité. Les 12 secteurs susmentionnés peuvent être regroupés en trois domaines professionnels relevant de logiques socioéconomiques distinctes.

4. Taux de croissance annuel moyen des différentes catégories d'emploi peu qualifié



Note : l'année 2002 n'est pas prise en compte dans la moyenne pour ne pas inclure la rupture de niveau liée au changement d'enquête.

Il n'est pas possible de faire la distinction entre assistantes maternelles et aides à domicile avant 1994.

Voir la note de bas de page n° 2 pour les évolutions de l'emploi des nettoyeurs et des employés de maison entre 2003 et 2007.

Lecture : entre 1983 et 1993, les emplois peu qualifiés de l'industrie manufacturière ont baissé de 6,1 % par an. Sur la période 1994-2007, ils ont légèrement progressé de 0,1 % par an.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Dans la manufacture, le BTP, et la manutention et logistique, les postes sont interchangeable, le *turnover* rapide, et les contrats précaires (un employé peu qualifié de ces secteurs sur deux travaille dans son entreprise depuis moins d'un an en 2008). On peut noter une dichotomie fondamentale : une partie de ces emplois sont susceptibles d'ouvrir vers une possible montée en qualification, ils concernent alors les titulaires d'un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou d'un bac professionnel. Les sans-diplôme ne connaissent au contraire aucune perspective de mobilité ascendante. De manière générale, on observe un ralentissement de la montée en qualification.

Les secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie-restauration et de l'agriculture sont marqués par la croissance des grandes entreprises au détriment des petites et moyennes (PME). Corrélativement, le travail industrialisé se développe dans ces secteurs, travail le plus souvent peu qualifié. La polyvalence du travail est, dans les secteurs évoqués et au niveau des employés, un facteur de déqualification de l'emploi. Comme précédemment, deux populations peuvent être identifiées, à ceci près que les jeunes diplômés occupant un emploi peu qualifié dans les secteurs dont il est ici question n'espèrent pas de montée en qualification et trouveront un emploi pérenne hors des secteurs concernés (ils occupent souvent dans ces trois secteurs un emploi de subsistance dans l'attente d'un emploi conforme à leur diplôme).

Le troisième groupe (nettoyage et services à la personne) n'est pas propice à la montée en qualification. Le travail est donc ici « enfermant » puisque les capacités organisationnelles et relationnelles, dites « invisibles » car considérées comme acquises dans la sphère familiale, ne sont pas reconnues comme qualifications. Ces emplois sont majoritairement occupés par des femmes sans diplôme, en reprise d'activité après une inactivité plus ou moins longue accompagnant souvent la naissance d'enfants. Ces secteurs sont ceux qui comprennent la plus forte proportion de non-diplômés. Cependant, la création d'associations (fonctionnant comme prestataires ou mandataires de services) structurant le domaine professionnel est un facteur de stabilisation et de normalisation de l'emploi.

Les projections réalisées par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) et le Centre d'analyse stratégique à l'horizon 2015 (1), dans l'hypothèse d'une continuité des tendances dans chaque secteur et d'une répartition inchangée de l'emploi par secteurs, montrent que la part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi total devrait baisser dans l'industrie, se stabiliser dans le BTP, et croître en matière de services à la personne. Globalement, la part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi total devrait rester inchangée.

Des ruptures pourraient cependant intervenir dans certains secteurs et entraîner soit une diminution du recours à l'emploi peu qualifié, soit une transformation du contenu du travail conduisant à sortir ces emplois de la faible qualification. Dans le commerce de détail, la croissance de l'emploi peu qualifié pourrait être remise en cause par l'automatisation des caisses, même partielle. La forte scolarisation des jeunes femmes et les mutations intervenues au sein des cellules familiales devraient réduire l'offre de services à la personne (ces emplois étant occupés par des femmes le plus souvent quadragénaires et sans diplôme). Les particuliers employeurs et les prestataires auront alors du mal à attirer la main-d'œuvre, et un emploi de meilleure qualité devrait s'instituer, offrant notamment la reconnaissance des capacités effectives et une perspective de mobilité professionnelle. À moyen terme, les emplois de service à la personne pourraient donc sortir de la non-qualification.

Jean-Baptiste Moulin, Futuribles International

Source : ESTRADÉ Marc-Antoine. « Une prospective socio-économique du travail et de l'emploi peu qualifié ». Paris : INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) / collection Emploi, 2008, site Internet

www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=EMPLOIR08d.

(1) CHARDON Olivier, ESTRADE Marc-Antoine. *Les Métiers en 2015*. Paris : La documentation Française, 2007.

Catégories : 07. Emploi, travail, qualifications

Mots-clefs : France / Emploi / Qualifications professionnelles